

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **36 (1944)**

Heft 9

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

36^{me} année

Septembre 1944

N° 9

Les syndiqués et la loi sur la concurrence déloyale.

Par *Charles Wærler*.

Si la situation des travailleurs est encore peu satisfaisante sur bien des points, cet état de choses n'est-il pas dû en partie au fait que maints des problèmes qui inquiètent les employeurs ne sont pas encore résolus? Une étude attentive de la situation appelle cette conclusion. C'est la raison pour laquelle les syndicats et le mouvement coopératif sont décidés à collaborer aux efforts tentés actuellement pour mettre davantage d'ordre dans les professions.

Le monde ouvrier s'est rendu compte depuis longtemps que si la tentative — grandiose, certes — de libérer l'économie de toute entrave légale ou corporative a eu pour effet un épanouissement prodigieux de l'esprit, d'initiative, de la technique, de la production et des richesses, épanouissement qui a permis à l'économie moderne d'assurer l'existence d'une population qui croissait à un rythme rapide, l'expansion chaotique de ces forces a été, en revanche, la cause des luttes les plus âpres non seulement sur le plan national, mais aussi sur le plan international, la cause du choc des nations en lutte pour la conquête des marchés.

La guerre n'est autre chose qu'une manifestation exacerbée de la concurrence déloyale. Il se peut qu'elle soit une affaire pour quelques-uns; pour l'ensemble des nations, elle est un malheur. Les ruines qui s'accumulent en Europe le disent avec une tragique éloquence.

Il y a encore des gens qui trouvent mesquines de telles considérations. Eh quoi! n'est-ce pas un plaisir piquant que de vivre dangereusement? Ah! le piquant plaisir que de tromper autrui, d'augmenter son chiffre d'affaires, fût-ce par des procédés déloyaux à l'égard des consommateurs et des travailleurs!

Les hommes ne sont-ils pas trop souvent aveuglés par le succès, même lorsqu'il est obtenu par les moyens les plus condamnables? Ils ne voient que le succès, mais ils en ignorent les conséquences.